



Listen to this article

« *Ne sois pas juste à l'excès, et ne te montre pas trop sage : pourquoi te détruirais-tu ? Ne sois pas méchant à l'excès, et ne sois pas insensé : pourquoi mourrais-tu avant ton temps ?* » - *Ecclésiaste 7 : 16, 17.*

Nous avons le plus précieux de tous les livres, celui que Dieu a donné aux hommes. Il contient d'innombrables enseignements, des conseils, des exhortations et des pensées. La leçon qui nous occupe aujourd'hui est tirée du livre de l'Ecclésiaste. Dans certaines circonstances de notre vie, il convient d'ouvrir opportunément ce livre, et de lire cette maxime de l'Ecclésiaste qui peut nous paraître étrange : « *Ne sois pas juste à l'excès* ».

La Bible parle souvent de justice. Jésus nous dit : « *Cherchez premièrement le royaume et la justice de Dieu ; et toutes ces choses vous seront données par-dessus.* » - Matthieu 6 : 33.

Et d'autres versets encore : « *Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice... Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice...* » (Matthieu 5 : 6, 10). Chacune de ces bénédictions est suivie d'une récompense. Concernant la première, il est dit : « *car ils seront rassasiés !* » et la deuxième : « *car le royaume des cieux est à eux !* ». Alors pourquoi Salomon dit-il : « *Ne sois pas juste à l'excès* » ? Comme nous le montrerons plus loin, ce n'est qu'une apparente contradiction.

Nous allons d'abord nous poser la question : Que signifie être juste à l'excès ? À quoi cela conduit-il ? Pour répondre à cette question, nous allons prendre des exemples dans la Bible, et trouver une confirmation de ces paroles dans le Nouveau Testament, afin d'en tirer des enseignements pour notre vie chrétienne.

Une traduction polonaise dit : « *ne sois pas exagérément juste* ». Ces paroles de Salomon sont certainement le résultat de ses propres expériences qu'il mentionne au verset 15 : « *J'ai vu tout cela pendant les jours de ma vanité. Il y a un tel juste qui périt dans sa justice* ».

Remarquons que l'Ecclésiaste ne parle pas de la justice en général, mais de sa justice. Quelqu'un peut donc vouloir être juste, mais en pratiquant sa propre justice, en exagérant, ce qui peut le perdre. (Ecclésiaste 7 : 17). Notre justice n'est pas toujours conforme à la justice. C'était, par exemple, le cas des pharisiens, ce que critiqua Jésus, disant : *« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez ce qui est plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la fidélité : c'est là ce qu'il fallait pratiquer, sans négliger les autres choses. Conducteurs aveugles ! qui coulez le moucheron, et qui avalez le chameau. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, et qu'au dedans ils sont pleins de rapine et d'intempérance. Pharisien aveugle ! Nettoie premièrement l'intérieur de la coupe et du plat, afin que l'extérieur aussi devienne net. »* - Matthieu 23 : 23-26.

Il n'est pas question ici de personnes objectivement justes, qui agissent selon des principes moraux, qui reconnaissent une justice impartiale revenant de droit aux autres, et qui jugent objectivement - équitablement. Il ne s'agit pas ici de l'homme qui s'en tient strictement à la loi de Dieu, ni de celui qui couvre les péchés. Il s'agit d'un homme qui a « sa propre justice », qui est « exagérément juste ». Les expressions « à l'excès », « exagéré », « dans une trop grande mesure » à côté du mot « justice » sont des non-sens. C'est comme si on disait que quelqu'un est trop zélé pour la justice, et de ce fait, qu'il blâme de trop.

À ce sujet, la Bible nous dit de reprendre, de censurer. Il en serait même de notre responsabilité, mais cela ne signifie pas critiquer les autres. Nous ne devrions pas chercher les défauts des frères et sœurs et les utiliser comme prétextes à les blâmer. Notre avis personnel, que nous considérons souvent comme le seul juste, ne peut pas être toujours le seul valable. Les frères et sœurs sont là pour cela. Ils peuvent corriger notre opinion, nous aider et nous conseiller. Cela peut parfois nous paraître difficile à admettre, pourtant, cela en vaut la peine ; nous n'avons pas toujours raison !

Lorsque nous examinons les événements historiques, nous constatons que trop de zèle et une justice exagérée ont coûté de nombreuses vies. Citons par exemple l'inquisition et les guerres de religion. On justifiait ces actes par la Bible. On disait même : *« Si quelqu'un vient à vous, et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne lui dites pas : Salut ! »* (2 Jean 10). Si cela ne suffisait pas, on maudissait la personne en question. Finalement c'étaient le tribunal de l'inquisition et le bûcher.

L'apôtre Paul écrivait : « *Pour moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, celui qui a commis un tel acte. Au nom du Seigneur Jésus, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Jésus, qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus.* » - 1 Corinthiens 5 : 3-5.

On trouvait ainsi une justification biblique pour la « destruction de la chair » (sur le bûcher), « *afin que l'esprit soit sauvé* ». On appliquait littéralement ces paroles de l'apôtre Paul.

Nous allons maintenant prêter attention aux enseignements de Jésus. Pour ramener les pharisiens à la raison, il exposa quatre paraboles, rapportées en Luc 15 et 16 :

- 1) - la parabole de la brebis perdue.
- 2) - la parabole de la drachme perdue.
- 3) - la parabole du fils perdu.
- 4) - la parabole de l'économe infidèle.

Concentrons-nous sur la dernière parabole en Luc 16 : 1-9 : « *Jésus dit aussi à ses disciples : un homme riche avait un économe, qui lui fut dénoncé comme dissipant ses biens. Il l'appela et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends compte de ton administration, car tu ne pourras plus administrer mes biens. L'économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de ses biens ? Travailler à la terre ? Je ne le puis. Mendier ? J'en ai honte. Je sais ce que je ferai, pour qu'il y ait des gens qui me reçoivent dans leur maison quand je serai destitué de mon emploi. Et, faisant venir chacun des débiteurs de son maître, il dit au premier : Combien dois-tu à mon maître ? Cent mesures d'huile, répondit-il. Et il lui dit : Prends ton billet, assieds-toi vite, et écris cinquante. Il dit ensuite à un autre : Et toi, combien dois-tu ? Cent mesures de blé, répondit-il. Et il lui dit : Prends ton billet, et écris quatre-vingts. Le maître loua l'économe infidèle de ce qu'il avait agi prudemment. Car les enfants de ce siècle sont plus prudents à l'égard de leurs semblables que ne le sont les enfants de lumière. Et moi, je vous dis : Faites-vous des amis avec les richesses injustes, pour qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels, quand elles viendront à vous manquer.* »

L'être le plus riche du monde est Dieu. La terre et l'univers Lui appartiennent. Personne ne pourrait être plus riche que Dieu. Il donne, et nous sommes des économes injustes. Là, nous nous demandons pourquoi Dieu a loué l'économe injuste. Pourtant, l'apôtre écrit : « *Ainsi, qu'on nous regarde comme des serviteurs de Christ, et des dispensateurs des mystères de Dieu. Du reste, ce qu'on demande des dispensateurs, c'est que chacun soit trouvé fidèle.* » - 1 Corinthiens 4 : 1, 2.

Existe-t-il une contradiction entre la louange de l'économe injuste et ce verset ? Je crois que non, parce qu'il y a une différence entre le juste et le fidèle. Un homme fidèle est lié à une chose ou une personne, c'est quelqu'un qui sert avec dévouement, qui ne triche pas, digne de confiance, sérieux et loyal. On peut ajouter qu'un homme fidèle à Dieu agit selon la volonté de Dieu - d'après son exemple et son Esprit.

Au contraire, la justice est liée à la loi. Le caractère et les préférences de Dieu n'interviennent pas dans sa justice. Pour un délit par exemple, on peut encourir jusqu'à dix ans de prison. La peine dépend en grande partie du juge - de son humeur, de sa bonté - ainsi que de sa propension à accorder des circonstances atténuantes.

Le maître fut informé que son économe dissipait son avoir. Dieu nous accorde le privilège de gérer ses biens. Si nous péchons, nous dissipons son avoir. Dans la parabole, le maître est informé au sujet de son économe - mais Dieu sait tout. Le maître se rend compte qu'il n'y a pas un seul juste - Dieu sait que nous sommes tous injustes. Le maître dit : « *Rends compte de ton administration* » - avant de mourir, nous devons rendre des comptes. Nous devons savoir que, au jour du jugement, chaque mot injuste sera jugé.

L'économe se dit : « *Je sais ce que je ferai, pour qu'il y ait des gens qui me reçoivent dans leurs maisons quand je serai destitué de mon emploi.* » Être reçu dans leurs maisons peut se comprendre comme : avoir une bonne réputation, avoir laissé un bon souvenir aux gens. « *Travailler la terre ?* » Je suis trop vieux pour cela. « *Mendier ? j'en ai honte* » - c'est si humiliant. L'économe décida de réduire la dette des débiteurs, et veilla ainsi à être bien reçu dans leurs maisons, à l'avenir. Il savait exactement combien ils lui devaient, pourtant il demanda poliment : « *Combien dois-tu à mon maître ?* ».

Ce procédé correspond à la méthode préconisée en Matthieu 18 : 15. Il s'agit de retrouver un frère - ou une brebis perdue, une drachme perdue, un fils perdu. Dans notre parabole,

cela se passe en diminuant la dette. Au lieu de cent mesures d'huile, l'économe fit noter cinquante par le premier débiteur ; au lieu de cent mesures de blé, il fit noter quatre-vingts par le second débiteur. Mais la loi de Dieu vaut toujours cent pour cent. Un manquement à une seule loi correspond à une violation de toute la loi. « *Car quiconque observe toute la loi, mais pêche contre un seul commandement, devient coupable de tous.* » - Jacques 2 : 10.

En quoi consistait donc le péché de l'économe ? A-t-il vraiment péché ? Remarquons qu'il n'a sans doute pas minimisé la dette sans concertation avec le débiteur lui-même, comme si ce dernier avait dit : Seigneur, je ne peux pas te donner cent pour cent ; je ne te donne que cinquante pour cent. Je connais mon Seigneur, je sais qu'il est miséricordieux et bienveillant, il me fera cadeau du reste. Faire une demande pour cinquante pour cent, signifie prier pour le pardon.

Soyons un tel économe. L'huile, dans la parabole, est un symbole du Saint Esprit, de notre vie spirituelle et de notre engagement envers Dieu. Le blé peut représenter notre engagement vis-à-vis de notre prochain. L'huile et le blé sont comme les deux tables de la loi. Sur l'une est inscrite l'engagement envers Dieu, sur l'autre, l'engagement vis-à-vis des hommes.

Si nous tombons, nous nous efforçons de mieux faire. « Je n'arrive pas à cent pour cent ; je ne peux faire que cinquante pour cent ». Dieu nous en félicitera. En ce qui concerne nos affaires terrestres, nous devrions exonérer les autres hommes d'une partie de leurs dettes, pour que leur faute envers Dieu soit diminuée de vingt pour cent (nous notons quatre-vingts pour cent au lieu de cent). Dieu nous pardonne, et aimerait que nous nous pardonniions les uns les autres. Si quelqu'un chute, nous ne devrions pas l'accabler s'il reconnaît son erreur, et demande pardon. Nous devrions nous pardonner réciproquement, et nous soutenir mutuellement. Ainsi, nous diminuons la faute de nos frères et sœurs.

Pourquoi le seigneur félicita-t-il l'économe ? Parce que son comportement correspondait à l'attente de Dieu. Pour bien comprendre cette parabole, il faut faire la différence entre un homme juste et un homme fidèle. Nous sommes des intendants injustes, parce que nous faisons toujours des fautes, mais nous devrions toujours être fidèles. C'est pourquoi, Jésus parle plus tard de la fidélité et non de la justice, comme condition pour une future gérance (Luc 16 : 12). Le verset 11 fait remarquer que nous ne devons pas nous attacher aux choses terrestres. Car, se fier aux biens terrestres est un signe d'infidélité envers Dieu. Nous

devons être fidèles à Dieu ; agir comme Lui, en son Esprit. Nous devons diminuer la faute d'un frère, pour le gagner – ou une brebis perdue, une drachme perdue ou un fils perdu.

Une autre parabole concerne notre sujet. C'est la parabole du serviteur sans pitié en Matthieu 18 : 23-35 : *« C'est pourquoi le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs. Quand il se mit à compter, on lui en amena un qui devait dix mille talents. Comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'il fût vendu, lui, sa femme, ses enfants, et tout ce qu'il avait, et que la dette fût acquittée. Le serviteur, se jetant à terre, se prosterna devant lui et dit : Seigneur, aie patience envers moi, et je te paierai tout. Ému de compassion, le maître de ce serviteur le laissa aller, et lui remit la dette.*

*Après qu'il fut sorti, ce serviteur rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers. Il le saisit et l'étranglait, en disant : Paie ce que tu me dois. Son compagnon, se jetant à terre, le suppliait, disant : Aie patience envers moi, et je te paierai. Mais l'autre ne voulut pas, et il alla le jeter en prison, jusqu'à ce qu'il eût payé ce qu'il devait. Ses compagnons, ayant vu ce qui était arrivé, furent profondément attristés, et ils allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors le maître fit appeler ce serviteur, et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais remis en entier ta dette, parce que tu m'en avais supplié ; ne devais-tu pas aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ? Et son maître irrité le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur. »*

Dans cette parabole, la miséricorde de Dieu surpasse sa justice, tandis que le serviteur se montre juste à l'excès. Le roi représente Dieu, les serviteurs sont les consacrés. La dette du serviteur, qui s'élève à dix mille talents, représente nos péchés. Nous ne sommes pas en mesure de payer cette dette à Dieu, ni de la racheter. Dans cette situation, nous savons que nous devons mourir. Le serviteur se prosterna – cela représente notre accès au trône de la grâce par la prière. Par Jésus-Christ, nous sommes pardonnés : nos péchés sont effacés, et nous sommes purifiés.

Cependant, il y a des consacrés exagérément justes. Ils croisent des frères et des sœurs qui leur doivent « cent deniers ». Ces cent deniers figurent nos devoirs réciproques. Comparés avec nos nombreux péchés, cela ne vaut pas grand-chose. Mais le méchant serviteur mit la

pression à son compagnon, et l'emmena en prison. C'est montrer du mépris pour les autres. Dieu nous a tout pardonné ; et nous ? Il arrive parfois que nous espérons le pardon de nos péchés, mais que nous ne soyons pas prêts à pardonner à nos débiteurs.

Nous devons nous pardonner les uns les autres, et même beaucoup. Jésus avait raconté cette parabole en réponse à la question de Pierre : « *Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi ? Sera-ce jusqu'à sept fois ? Jésus lui dit : je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante [soixante-dix] fois sept fois [490 fois]* » - Matthieu 18 : 21, 22.

Chacun de nous sait combien nos péchés peuvent être nombreux. Pensons aux paroles que Jésus prononça pour terminer la parabole : « *Et son maître irrité le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur.* »

Nous allons maintenant considérer trois exemples tirés de l'Ancien Testament. Nous rencontrons, là aussi, des hommes exagérément justes. La première histoire se trouve en 2 Samuel 12. C'est l'histoire de Nathan, que Dieu envoya vers le roi David. Le prophète lui raconta l'histoire d'un homme riche qui reçut de la visite. L'homme riche se voulait accueillant, mais il ne voulut pas toucher à ses brebis ou à ses bœufs pour préparer un repas au voyageur. Il prit donc l'unique brebis d'un pauvre homme de la ville, et il la prépara pour son hôte. À ces mots, le roi David se mit en colère, et dit à Nathan : « *L'Éternel est vivant ! L'homme qui a fait cela mérite la mort. Et il rendra quatre brebis pour avoir commis cette action, et pour avoir été sans pitié [pour le pauvre]. Et Nathan dit à David : Tu es cet homme-là !* » (Versets 5-7). « *David dit à Nathan : J'ai péché contre l'Éternel !* » (Verset 13).

David aurait dû mourir à cause de son adultère, car c'était un péché à « cent pour cent » aux yeux de l'Éternel. Le roi reconnut sa faute, et son péché fut diminué de « vingt pour cent » (comme pour le blé). Nathan expliqua la remise de ces « vingt pour cent » ainsi : « *L'Éternel pardonne ton péché, tu ne mourras point.* » (Verset 13).

David ne perdit pas sa relation avec Dieu. Nathan recommanda à David de prier. Dieu lui laissa la vie, mais le châtement ne s'arrêta pas là : « *Maintenant, l'épée ne s'éloignera jamais de ta maison, parce que tu m'as méprisé, et parce que tu as pris la femme d'Urie, le*

*Héthien, pour en faire ta femme.* » (Verset 10).

Le mal franchit la porte de la maison de David. Ammon viola sa sœur Tamar. David ne put le condamner à mort, car il savait qu'il avait lui-même péché. Il subit la rébellion de son fils Absalom. D'autres hommes couchèrent avec ses femmes, et son péché fut connu dans tout le pays. David expia ainsi son péché. Dieu nous pardonne, mais nous devons être punis pour nos péchés.

David se montra juste à l'excès, car il condamna à mort l'homme riche qui prit la brebis du pauvre, bien que la loi n'ait pas prévu la peine de mort pour cela. La loi parle seulement de restituer quatre agneaux pour un (Exode 22 : 1). David n'aurait pas dû émettre un jugement si sévère. Quand un juge - David dans ce cas - serait chargé d'un tel litige, la restitution ne serait que de deux agneaux (Exode 22 : 9). Mais David se fâcha, il fut ainsi trop zélé et juste à l'excès. N'oublions pas la règle suivante : *« Car on vous jugera du jugement dont vous jugez. »* (Matthieu 7 : 2). Nous voyons mieux la paille dans l'œil de notre frère que la poutre qui est dans le nôtre. Si David avait mieux pesé son jugement, il se peut que le jugement de sa propre affaire aurait été plus clément. Son châtiment et celui de sa maison aurait été moins sévère. Si quelqu'un nous dit quelque chose de mal, nous ne devons pas tout de suite le condamner, mais discuter avec lui.

Nous trouvons une autre leçon dans l'histoire de Joseph en Genèse 42. Lorsque les frères de Joseph vinrent en Égypte, ils furent soupçonnés d'espionnage. Joseph menaça de les mettre en prison jusqu'à la venue de Benjamin, et les mit sous surveillance pendant trois jours. Les frères ne reconnurent pas Joseph et se dirent l'un à l'autre : *« Oui, nous avons été coupables envers notre frère, car nous avons vu l'angoisse de son âme, quand il nous demandait grâce, et nous ne l'avons point écouté ! C'est pour cela que cette affliction nous arrive. Ruben, prenant la parole, leur dit : Ne vous disais-je pas : Ne commettez point un crime envers cet enfant ? Mais vous n'avez point écouté. Et voici, son sang est redemandé. »* - Genèse 42 : 21, 22.

Joseph pleura parce qu'il vit que ses frères reconnaissaient leur faute. Nous devrions nous réjouir de chaque attitude positive de nos frères et de nos sœurs. Joseph n'était pas juste à l'excès. Il aurait pu revendiquer ses droits.

Voyons le dernier exemple avec Jonas. *« La parole de l'Éternel fut adressée à Jonas une*



*seconde fois, en ces mots : Lève-toi, va à Ninive, la grande ville et proclames-y la publication que je t'ordonne ! Et Jonas se leva, et alla à Ninive, selon la parole de l'Éternel. Or Ninive était une très grande ville, de trois jours de marche. Jonas fit d'abord dans la ville une journée de marche ; il criait et disait : Encore quarante jours, et Ninive sera détruite ! Les gens de Ninive crurent à Dieu, ils publièrent un jeûne, et se revêtirent de sacs, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits. » - Jonas 3 : 1-5.*

Les gens de Ninive s'humilièrent, mais cela déplut à Jonas. Il voulait que ses paroles soient exécutées et que Ninive soit détruite. Mais Dieu eut pitié de la ville, car les habitants avaient reconnu leur faute et se repentaient. Quelle fut la réaction de Jonas ?

*« Cela déplut fort à Jonas, et il fut irrité. Il implora l'Éternel, et il dit : Ah ! Éternel ... je savais que tu es un Dieu compatissant et miséricordieux, lent à la colère et riche en bonté, et qui te repens du mal. Maintenant, Éternel, prends-moi donc la vie, car la mort m'est préférable à la vie. L'Éternel répondit : Fais-tu bien de t'irriter ? ... Il répondit : Je fais bien de m'irriter jusqu'à la mort. » - Jonas 4 : 1-4, 9.*

Jonas reprochait à l'Éternel de ne pas avoir puni le mal. Il n'acceptait pas le repentir des habitants. Il était triste pour le ricin, mais il n'avait pas pitié des habitants de Ninive. C'était un homme têtu. Il pouvait « s'irriter jusqu'à la mort ». Nous ne devons pas ressembler à Jonas. Nous ne pouvons pas demander à Dieu qu'Il nous délivre, et qu'Il détruise tous les autres. Nous ne devons pas mépriser les frères et sœurs et les autres croyants. Nous devrions plutôt nous soucier de notre propre délivrance.

Pour terminer, posons-nous la question : Pourquoi l'Ecclésiaste dit qu'un juste à l'excès se détruirait ? Si son propre jugement avait été rendu sur David, alors il se serait condamné à mourir. Si Joseph avait traité ses frères comme ils l'avaient traité auparavant, ils seraient morts. Si nous sommes trop sûrs de nous, si nous croyons tout savoir pour instruire les autres, leur imposer nos opinions, c'est là que nous serons précisément mis à l'épreuve. Une telle attitude peut faire vaciller notre foi et nous détruire. Si nous avons péché, nous devons chercher à reconnaître nos fautes et à arranger les choses. Par ailleurs, nous ne devons pas nous torturer sans cesse en disant : « Comment ai-je pu faire une chose pareille ? », car nous pourrions en être brisés. L'apôtre Paul disait qu'il ne se jugeait pas lui-même. Même Dieu : « ...ne viole pas la justice. » - Job 34 : 12.

*TA - septembre-octobre 2006*